

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 110, entre St.-Louis et Conti.

Conditions.—L'ABELLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'un AN par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants à l'abonné de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les ads se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente pour chaque langue, payable d'avance, du bien un piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on se voudra payer qu'après la dernière publication.

PAR J. T. BAUDUC.

La vente de la maison de la rue de Chartres, No. 115. sera vendue le 13 Février, à midi réci, la maison de la rue de Chartres, No. 115, située au faubourg Laourde, formant un carré long entre les rues Terpoichore, Melpomène, Apollon et Bacchus, ayant 300 pieds à chacune des rues Terpoichore et Melpomène, et 240 pieds sur chacune des rues Apollon et Bacchus. L'édifice est composé de 12 terrasses mesurant chacune 60 pieds sur 120, membre française, sur lequel il se trouve les édifices suivants :

1^o Une maison en briques et à étage, mesurant 72 pieds carrés du rez-de-chaussée à plancher, l'étage à quinze pieds, et 6 planches de l'étage au plafond, il y a 13 pieds 2 pouces. La maison est divisée en deux parties : une galerie tout au tour de 12 pieds de large. Le bas de cette maison forme un corps de bâtiment avec des divisions en briques construite exprès pour emmagasiner de la farine, du blé, du porc, du bœuf, du whiskey &c. Les produits se conservent parfaitement dans ce magasin. Le grenier de la maison est vaste, et il a été construit solidement exprès pour emmagasiner de la toile et corde d'emballage.

2^o Une bâtisse en briques et à étage, mesurant 52 pieds de long sur 18 de large, avec une galerie de 4 pieds de large sur toute la façade. Cette bâtisse est divisée en trois parties : cuisine, chambre à laver et chambre à coucher. Le tout est divisé en 5 chambres à coucher.

3^o Une bâtisse en briques, mesurant 52 pieds sur 12 de long, divisée en 5 pièces, à une des pièces il y a un four, un fourneau pour un alambic, un fourneau pour trois bassines à sirop ou à confitures, et un fourneau sur lequel sont montés trois grandes chaudières.

4^o Une bâtisse en briques, servant à fumer les viandes.

5^o Une bâtisse en briques, servant de poulailler et pigeonnier.

6^o Un magasin à malt, construit à l'abri de la pluie, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melpomène est en briques.

7^o Une bâtisse servant d'étable, d'écurie et de remise, mesurant 74 pieds de long sur 22 de large, la façade sur la rue Terpoichore est en briques. Le grenier de cette bâtisse peut contenir 150 balles de foin.

8^o 4 bœufs parkés en briques, lesquels donnent de l'eau chaude à celle du feu.

Cette propriété est composée d'orangers qui tous rapportent. L'intérieur de cette propriété est planté en oranges, sans pêchers, figuiers, pruniers, grenadiers, physaliens &c. le tout presque en rapport.

À la façade de la maison principale, il y a un très joli parterre orné de toute espèce de fleurs, avec une tonnelle et des vignes en rapport. La cour ou sont les bâtisses, est bâillée. Cette propriété rapporte annuellement de 1500 à 2000. Elle est susceptible d'un rapport davantage. On pourra y établir une brasserie française.

Les personnes qui désirent acquiescencer cette propriété sont priées de la visiter.

Conditions, 6, 12, et 18 mois, avec billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orleans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir :

Crates de coq	Crates de coq
Saucissons truffés	Saucissons truffés
Cervelat truffés	Cervelat truffés
Do. sans truffes	Do. sans truffes
Saffins de truffes	Saffins de truffes
Saffins entiers, truffes	Saffins entiers, truffes
Do. farcis	Do. farcis
Cuissons d'oies	Cuissons d'oies
Lampirois	Lampirois
Choux-fleur de Nantes	Choux-fleur de Nantes
Choux-fleur de Lyon, de	Choux-fleur de Lyon, de
Bonlogne et Marseille.	Bonlogne et Marseille.
Fromages de Gruyère, Pate-Croûte et Croûte-Mouge.	Fromages de Gruyère, Pate-Croûte et Croûte-Mouge.

Sardines à l'huile et au beurre, Montarde aux truffes, Vinaigre de toutes les qualités, Lesqueurs fines et milifines, Fleur de Dames, crème de café, de cédrat, huile de rose, de d'anj, de de Venus, Eau d'oeil d'argent, Honobe Marsichino, Extrait d'alcool de Suisse, Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces, Do. sans sucre, Gelée de groseille &c. &c.

Confitures assorties de la même.

Aussi, un assortiment de Graines de jardinage de l'année 1829.

B. TURPIN.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants :

5 Douz.	de	de	de	de	de
5 do	do	do	do	do	do
2 do	do	do	do	do	do
2 do	do	do	do	do	do
2 do	do	do	do	do	do
2 do	do	do	do	do	do
1 do	do	do	do	do	do

Geôle de Gonyave, Pâte de Gonyave et de Maney.

BERNARD TURPIN.

Nouvelle pâte pectorale cristallisée (au Dr. Moon de Landercroon)

Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour : elle coûte 50 pr. 8-4, de moins qu'une colle de Reigard. De que de France tout récemment et à vendre à la pharmacie du sousigné.

A. FRODONNAUD
Encouragé par le Gouvernement, Condi, côté de la Courbe, No. 54.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Vente par le Marshall.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Hon. Cha. Mathis, Juge président de la Cour de Cité, je propose en vente le Samedi 6 Février prochain à midi, au café Hewlett, à l'exception des rues de Chartres et St. Louis, une maison, No. 9, située dans la rue Girard, entre les rues Magnolia et Cahoy, dans la paroisse de D. P. Burke.

7 jan. **L. BAGNOU, Marshall.**

MENAGERIE.

Il vient d'arriver en cette ville, un grand nombre d'animaux curieux, qu'on montrera aux regards des habitants, à dater de ce jour dans le grand terrain rue Royale, entre les rues St. Philippe et Melpomène. Parmi ces animaux, on verra deux superbes LIONS de l'Amérique du Sud de la GRESSE, ILLAMA, I PANTHÈRE, ainsi que plusieurs autres animaux curieux. On verra également les ANOIRONS d'Égypte, élevés par des SINGES. Prix d'entrée :—6 centimes; enfans, sans dessous de 12 ans, moitié plus. Les représentations auront lieu à 11 heures le matin, et à 4 heures l'après-midi.

1er fév.

LOTTERIE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

des Natchitoches 4^e classe

de 1830—Jeuvit se tirer positivement à la Bourse, Samedi 27 Février.

PROSPECTUS

1 lot de	\$10,000	\$10,000
1 "	4,000	4,000
1 "	2,500	2,500
1 "	1,800	1,800
1 "	1,600	1,600
1 "	1,350	1,350
1 "	750	4,500
1 "	350	2,100
156 "	50	9,380
780 "	5	6,340
7800 "	5	31,300

8,760 Lots \$77,952

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30. 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 10 numéros, et le billet qui aura les 10 numéros tirés, aura droit à..... \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 2 et 3	4,000
1, 2 et 4	2,500
1, 3 et 2	1,800
1, 4 et 2	1,600
2, 3 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 750

Les 6 autres billets qui auront deux des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 350

Les 156 billets qui auront un des numéros tirés, au nombre de 780, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à..... 50

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui-ci s'il n'a obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres franc de port, seront expédiés avec promptitude, et adressés à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 110.

Prix des Billets.

Entiers 4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

AVENDRE,

Près du Canal Marigny.

Un superbe terrain faisant partie du terrain No. 91 de l'île No. 18, situé entre le canal Marigny et la rue des Français, ayant 80 pieds de face à la rue des Français, sur 120 de profondeur, mesure française. Il existe sur ce terrain, une maison bricolee, entre laquelle une cuisine en mauvais état, et une écurie d'environ 100 pieds de long, servant maintenant de terre de moulin.

Pour les conditions il faut s'adresser à la boutique d'épicerie aux vins des rues Quessier et Remparts. Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au Jeudi 11 de Février prochain, elle sera vendue à l'encan le 14 jour à midi précis, à la bourse Hewlett, par J. T. Manduc, encauteur, et on fera connaître les conditions au moment de la vente.

28 novembre. **B. TURPIN.**

NOUVELLE et Magnifique EXHIBITION.

L'exhibition universellement admise de la PAPYROTOMIE, dirigée par le célèbre jeune artiste **M. HANKE,** Négociant en cassis à la Nlle-Orléans, est maintenant.

EXTRAITS (y compris un profil, découpé en quelques secondes par M. Hanke, sans le secours du dessin et d'aucun machine), 50 cents enfants, moitié prix.

Les portes sont ouvertes depuis 10 heures jusqu'à 2, et de 7 à 9.

Profil en pied, unis ou élégamment bronzés. 30 jan.

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orleans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir :

Sardines à l'huile et au beurre, Montarde aux truffes, Vinaigre de toutes les qualités, Lesqueurs fines et milifines, Fleur de Dames, crème de café, de cédrat, huile de rose, de d'anj, de de Venus, Eau d'oeil d'argent, Honobe Marsichino, Extrait d'alcool de Suisse, Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces, Do. sans sucre, Gelée de groseille &c. &c.

Confitures assorties de la même.

Aussi, un assortiment de Graines de jardinage de l'année 1829.

B. TURPIN.

COUR de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle-Orléans, 2 Février 1830—Présent, Hon. Jas. Pitol.

SUR lecture et enregistrement de la pétition relative à cette affaire, et de la liste qui l'accompagne, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de dit Jacques Virant ait lieu en cour le 24 Février courant, à l'effet de délibérer sur les raisons de dit pétitionnaire, et de décider les raisons pour lesquelles il ne serait pas déchargé selon la loi. Et jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que George Strawberry, esq. soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie l'extract ci-dessus.

THOS. S. KENNEDY, greffier.

2 Février—11.3ps

COUR de District—1er Février 1830. Dans l'affaire de Vincent Rolfe et Co. vs. leurs créanciers.

SUR une motion de Levi Pierce, esq. conseil des syndics de cette affaire, relative à l'enregistrement d'un tableau de distribution additionnel. Il est ordonné par la cour que les créanciers des dits insolubles, et tous autres intéressés déduisent, d'ici au Lundi 16 du courant, ou en tout autre jour, un avis sur les sommes qu'ils ont avancées, et qui leur sont dues.

Extraits en minutes.

JNO. L. LEWIS, greffier.

5 Février—11.3ps

COUR de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle-Orléans, 29 Janvier 1830—Présent Hon. J. Pitol—Henry Morel vs. ses créanciers.

La citation des biens de dit pétitionnaire ayant été acceptée par le Cour, il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu en l'île de S. R. Stringer, not. pub. le 27^o du mois de Février 1830, au de délibérer sur les raisons de dit pétitionnaire, et d'ici à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés de dit pétitionnaire sont suspendues. Et il est ordonné que Geo. Strawberry, esq. soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie l'extract ci-dessus.

T. S. KENNEDY, greff.

26 jan

Onverras nouvellement repus.

TREITE complet de l'art de la distillation, par Dubouffant, 8 vol. in 8^o. Dictionnaire Espagnol-Français et Français-Espagnol, plus complet qu'aucun autre qui ait été publié jusqu'à ce jour, par Nolasco de Taboada, 8e. édition 574. n^o 6.

Guide de la conversation espagnole, 1 vol. in 4^o. L'anglais par Oughden, 1 vol. in 4^o.

25 jan.—St. **A. L. BOIMARE.**

LOTTERIE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

des Natchitoches 4^e classe

de 1830—Jeuvit se tirer positivement à la Bourse, Samedi 27 Février.

PROSPECTUS

1 lot de	\$10,000	\$10,000
1 "	4,000	4,000
1 "	2,500	2,500
1 "	1,800	1,800
1 "	1,600	1,600
1 "	1,350	1,350
1 "	750	4,500
1 "	350	2,100
156 "	50	9,380
780 "	5	6,340
7800 "	5	31,300

8,760 Lots \$77,952

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30. 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 10 numéros, et le billet qui aura les 10 numéros tirés, aura droit à..... \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 2 et 3	4,000
1, 2 et 4	2,500
1, 3 et 2	1,800
1, 4 et 2	1,600
2, 3 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 750

Les 6 autres billets qui auront deux des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 350

Les 156 billets qui auront un des numéros tirés, au nombre de 780, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à..... 50

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui-ci s'il n'a obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres franc de port, seront expédiés avec promptitude, et adressés à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 110.

Prix des Billets.

Entiers 4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

Savon d'Huile Vegetale

Et Renouveau (Renouvelley) Imprial

DE RESTAURER GENERAUX POUR BOUILLON, DENTES ET PONS SABLEUSES POUR NESSAGES.

Tant en couleur qu'en qualité sans les endommager d'aucune maniere.

L'huile Vegetale est justement célèbre en Europe et dans les principales villes des Etats-Unis pour la vertu qu'elle a d'extraire l'huile, ou la graisse, ainsi que la peinture, le goudron etc. des bardes ainsi que toutes les qualités de draperies et tapis, en les rendant dans l'état qu'ils eussent auparavant sans en endommager le moins la qualité ou la couleur.

Elle est aussi d'un grand service aux Marins et Voyageurs puisqu'elle possède la qualité de se combiner avec l'eau douce ou saie, aussi bien que le savon ordinaire se combine avec l'eau de pluie, c'est en même temps un souverain remède pour le scorbut et autres eruptions du visage et de la peau.

Le Renouveau Imprial est célébré par la vertu extrême linaire qu'il possède d'oter toutes espèces de taches d'huile, de graisse ou toutes autres souillures, de la Soie, Satins, Mérinos, Crêpe Canton, Bombazet et robes de Dames de toutes les qualités, en leur rendant leur éclat primitif sans endommager la couleur ou la qualité.

L'effet est aussi même sur les vêtements quelle Stoffe, et sur tout ce qui ne fait que quelques minutes pour ôter n'importe quelle tache, sans faire usage de fer chaud, d'eau chaude ou d'autre chose quelconque. Il est d'une composition si innocente qu'on peut le laisser sans crainte, des mois en tiers sur les étoffes les plus délicates.

On pourra s'en procurer pendant quelques jours seulement au Western Hotel, rue Tchoultoulas, 16 jan.—3

J. T. FRANCH.

LOTTERIE

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAYON-ROUGE

(4^eme. Classe pour 1830.)

Dont le tirage aura lieu le Samedi 20 Fév. Le Prospectus paraîtra dans quelques jours.

Les tirages des autres classes, seront comme suit :

Vendredi, 5 Mars. Samedi, 8 Mai.
Samedi, 20 Mars. Samedi, 29 Mai.
Samedi, 5 Avril. Samedi, 12 Juin.
Mercredi 21 Avril. Mercredi 3 Juin.

Pour billets et coupures, s'adresser à l'office des Directeurs, rue Bienville, No. 41, 3^eme portière de la rue de Chartres.

J. VIGNAUD, Administrateurs
L. VIDAL, Administrateurs

1^{er} fév

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

3 Février 1830.

Présent Hon. Jas. Pitol.

Joseph Wilson vs. La Cession des biens du défunt. Sa créancier. Ceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit défunt ait lieu en l'étude de S. A. Stringer, esq. notaire public, le 5 de Mars prochain (1830), à l'effet de délibérer sur les raisons de dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que George Strawberry, esq., soit nommé d'office pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie l'extract ci-dessus en conforme.

Thos. S. Kennedy—Greffier.

4 Fév.

NOUVEAU BAZAR DE PARFUM.

Rue Royale, No. 284, entre e. Du Maine.

L. CHOUÏNE, arrivé de France à l'honneur de prévenir le public qu'il a apporté avec lui un très bel et très grand assortiment de Parfumeries superbes : de la plus grande fraîcheur. Il recommande particulièrement aux consommateurs le véritable Crème d'Amande Amère de Demousson, la seule en réputation en Europe; la Crème de Peau de Limacon, &c.

LE MUCIAGE,

(ou teinture pour les cheveux) dont il garantit l'efficacité et les prompts résultats. Cette mixture qui offre l'avantage de teindre en sept nuances différentes, peut être employée par les personnes de tout âge avec la plus grande sécurité. L'eau de Rose pour les yeux, le Rouge fin et purifié, pour le théâtre et la ville et en général tous les articles sortant de la fabrique de Demousson.

Il tient aussi : broches à dents fines et bien montées, cheveux pour la barbe; des peignes nouveaux en corne très fine et en ébène; plusieurs robes de bal, des palmiers et autres objets de nouveauté; un assortiment de gants pour homme et pour femme.

Le sousigné, ayant travaillé chez M. Demousson pendant 10 ans à la fabrication de la parfumerie, s'empresse de faire part aux dames qu'il vient de composer de la Pâte d'Amande liquide pour blanchir et adoucir la peau, la Pâte d'Amorin qu'on ne peut imaginer de France, ce ainsi que beaucoup d'autres articles, qui, comme celui-ci, ont été respectivement de se déteindre, il garantit qu'on les trouvera toujours chez lui fraîchement fabriqués.

Par le Motin, **CHEM. DE CONCOMBRE** très-fraîche.

CHEZ LE BENE
Le Paraguay ROUX,
Brevet du Roi.

Un morceau d'amadou imbibé de Paraguay ROUX, et placé sur une dent malade, ôte d'un coup la douleur, et est le plus sûr et le plus prompt remède pour les douleurs de dents, et pour les autres maux de dents. Le Paraguay ROUX est le seul autorisé du Gouvernement, et dont l'Académie de médecine a constaté la puissance efficace.

Chemises du Nord.

Le sousigné a reçu par les derniers arrivages, 200 paires de chemises de lre. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.

22 jan

J. G. ARRIBAIZA & Co.

Magasin à bon marché.

Le sousigné vient de recevoir de France un assortiment complet des plus belles Verres, consistant en : Carafes, Verres de tous genres, Porte-Liquettes, Compotiers et beau coup d'autres articles; aussi, quelques copies de Porcelaines, qu'il peut vendre à très-bas prix. Il a reçu de plus, un assortiment de beaux Marchandises sèches de mode et de nouveautés, qu'il donne à très-bas marché.

J. LA SALLE, 1^{er} près du Théâtre St.-Philippe.

16 déc.—15

Bon Café

ANTHESCALIN livre un magasin d'ANTHESCALIN sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er sept.

CEINT Boucadas sucre, à queques milliers au-dessous de la ville, livrables de suite, à vendre par **Ed. TURPIN,** Rue Royale, No. 115, entre Orleans et Ste. Anne. 30 déc.

LES AMATEURS DE CHASSE.

ANTHESCALIN vient de recevoir un assortiment de carabines, fusils, pistolets, à un et à deux coups, à pierre et à piston, canons de 43 à 45 pouces de longueur. Ainsi qu'une quantité de petits fusils pour enfants, les prix seront on ne peut plus réduits. On trouve au dit magasin le dépôt du Remède du docteur Le Roy et Pamé-Glaireux. 15 Janvier.

310 DE RECOMPENSE.

PARTI meiron de chez le sousigné, le 22 Novembre, le nègre nommé **GEORGE,** portant anglaise; taille de 5 pieds 5 pouces (mesure anglaise). Il est vêtu d'un habit de couleur bleue, d'une cravate blanche et d'une ceinture, et avait deux capots de couleur et ornement bien, de lre. Il lui manque une dent à la mâchoire supérieure; il a le teint rouge. Il a été saisi, il y a environ 14 mois, à Mr. Henry Smith, de l'Etat du Tennessee.

La récompense raisonnable sera donnée, en sus de toutes dépenses raisonnables, à celui qui le conduira dans une des geoles de cet Etat.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi.

JUL. CAVALIER, Faminez St-Roch.

22 jan—37

Sangues de France.

Reçus par le Bolivar du Havre et à vendre par FORESTIER & Co.

AVIS.—Les sousignés ont l'honneur d'informer le public, et leurs amis qui viennent de recevoir par le Talin, un assortiment complet de souliers, de lre. qualité, pour hommes, femmes et enfans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

A. BLANCHET & Co.
Rue de Chartres, No. 110, entre Orleans et Ste. Anne.

AVIS AU PUBLIC.

Le sousigné ayant été légitimement nommé le créancier des biens de feu John Clay, requiert par le présent tous ceux qui auraient des réclamations contre le dit défunt, de les présenter en due forme, et ceux qui doivent à la dite succession de leur venir sans délai, soit de leur compte au défunt, soit de leur compte au défunt, au bureau de M. Duncan, rue de Chartres, No. 72.

JOHN WATKINS, Curateur.
Nlle-Orléans, 14 Janvier 1830.

LOTTERIE

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAYON-ROUGE

(4^eme. Classe pour 1830.)

Dont le tirage aura lieu le Samedi 20 Fév. Le Prospectus paraîtra dans quelques jours.

Les tirages des autres classes, seront comme suit :

Vendredi, 5 Mars. Samedi, 8 Mai.
Samedi, 20 Mars. Samedi, 29 Mai.
Samedi, 5 Avril. Samedi, 12 Juin.
Mercredi 21 Avril. Mercredi 3 Juin.

Pour billets et coupures, s'adresser à l'office des Directeurs, rue Bienville, No. 41, 3^eme portière de la rue de Chartres.

J. VIGNAUD, Administrateurs
L. VIDAL, Administrateurs

1^{er} fév

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

3 Février 1830.

Présent Hon. Jas. Pitol.

Joseph Wilson vs. La Cession des biens du défunt. Sa créancier. Ceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit défunt ait lieu en l'étude de S. A. Stringer, esq. notaire public, le 5 de Mars prochain (1830), à l'effet de délibérer sur les raisons de dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que George Strawberry, esq., soit nommé d'office pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie l'extract ci-dessus en conforme.

Thos. S. Kennedy—Greffier.

4 Fév.

VENTE A L'AMIABLE.

UN vendit à l'amiable, un fonds de magasin de comestibles, situé à l'encroisement des rues Ste. Anne et Bourbon bien achalandé. Le propriétaire ne s'en défait qu'à cause de son intention de quitter le pays. S'adresser sur les lieux.

22 déc.—4

AVIS.—M. Gusman, récemment arrivé dans cette ville, a l'honneur d'informer le public qu'il enseigne à peindre à l'huile en six leçons, tous les tableaux dont on peut se procurer une copie. Il enseigne aussi à peindre toute espèce de fleurs, sur velours, toile, baïstis, &c. de même qu'à peindre et dorer sur verre.

S'adresser chez M. Bepétand, encroisement du Canal Marigny, ou à M. Valdière, au magasin d'Ycaou de M. Lecarpentier.

27 jan.

MELASSE.—L'on a besoin de 500 000 barils de cet article, rendus en ville. S'adresser rue Royale, No. 118.

GRAINES DE JARDINAGE.

CETTES FRAICHES.

Le sousigné a reçu par le John Linton venant de New York, un grand assortiment de Graines de Jardinage, qu'il offre à vendre à son magasin rue Royale, No. 144, entre Orleans et Ste. Anne.

BERNARD TURPIN.

12 déc.

AVIS.—**JOSEPH T. BAUDUC,** annonce à ses amis et au public qu'il a acheté le bateau le **FLORIDA** et qu'il en est aujourd'hui le seul propriétaire. Le bateau est sous le commandement du capitaine Kemble, le même qui a commandé les bateaux Red River et Natchez.

Le Florida partira Jeudi prochain 3 du courant, et continuera ses voyages pour le Bayou Sarah, et par la même voie qu'à l'ordinaire. Il s'agit en même temps cette occasion pour remercier le public des encouragements qu'il en a eus jusqu'à ce jour.

Mlle HENRIETTE GIGUEL informe respectueusement le public qu'elle recommande et blanchit tout objet en toile et en dentelle; elle espère par son industrie et la perfection de son ouvrage, mériter la confiance de ses amis. Sa demeure est rue Royale, No. 284, près de la rue Du Maine.

29 jan.

AVIS.—On trouvera tous les jours et toute heure des chevaux, charrues et voitures à l'encroisement du canal, rue Tchoultoulas, entre celles de Bourgogne et des Capucins, No. 57.

29 jan.

C. NAGE.

